

INFORMATIONS GENERALES

Sommaire

INFORMATIONS GENERALES

Des nouvelles de Drynet 1

CDD 16 1

Les enjeux du développement Durable 2

Agenda International 2008 3

La sécheresse, un thème du développement durable 3

Faire face à la sécheresse 3

INFORMATIONS REGIONALES

Atelier National Drynet à Dakar 4

L'Experience des champs ecoles de ENDA PRONAT 8

PUBLIE PAR



ENDA -TM / Programme « Energie, Environnement, Développement »

54, rue Carnot - B.P. 3370 - Dakar - Sénégal Tel. : (221) 33 822 59 83

/ (221) 33 822 24 96 Fax : (221) 33 821 75 95 / (221) 33 823 51 57

e-mail : enda.energy@orange.sn / URL: <http://energie.enda.sn>Voir aussi les nouvelles sur : www.endaenergy.orgCe projet est financé par
l'Union Européenne

Des nouvelles de Drynet

Bienvenue aux lecteurs du deuxième numéro des «nouvelles de Drynet», la newsletter du projet Drynet qui traite des questions locales en zones arides. Cette publication se concentre sur la 16^{ème} session de la Commission de L'ONU sur le Développement Durable (CDD-16), ainsi plusieurs thèmes liés aux zones arides comme les terres, la sécheresse et la désertification seront abordés. Les partenaires de Drynet voient la CDD 16 comme un important forum dans lequel contribuer conjointement grâce à nos connaissances et expériences communes, comme nous l'avons fait lors de la 8^{ème} conférence des parties (COP8) de la convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CNULCD) en septembre 2007. Nous nous ferons aussi entendre dans d'autres discussions internationales et nationales !

Une année a passé depuis que Drynet a été lancé. Cette expérience de mise en œuvre d'un projet avec 14 partenaires du monde entier nous a appris que le renforcement d'un groupe de travail de personnes ressources au niveau national ne se fait pas en un jour, et que la communication et la gestion de l'information est un élément crucial. Nous sommes fiers de voir le site internet de Drynet se développer en une plateforme publique pour les organisations actives dans la gestion des zones arides. Nous vous invitons à visiter le site internet et nous vous encourageons à lire les expériences réussies et les newsletters nationales dans une grande variété de langues !

Les partenaires vont continuer les dialogues nationaux pour inclure la question de l'intérêt de la société civile dans les agendas politiques. Voyons si les résultats donneront des messages communs...

Par le partenaire de Drynet : Marie José van der Werff ten Bosch de Both ENDS, Hollande.

CDD 16

La 16^{ème} session de la Commission de l'ONU sur le développement durable (CDD-16) sera tenue à New York, aux Etats-Unis, du 5 au 16 mai 2008. La commission a été établie pour faire du développement durable une réalité, et s'assurer que la vie des personnes vivant dans la pauvreté soit améliorée et de lutter contre la dégradation constante de l'environnement mondial. La CDD est un forum de haut niveau sur le développement durable, qui assure le suivi de l'Agenda 21, du Programme d'Action des Barbades (BPOA) et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (JPOI) aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux. L'Agenda 21 reconnaît que la large participation publique à la prise de décision est fondamentale pour l'accomplissement du développement durable, et reconnaît les rôles et les responsabilités spécifiques de plusieurs groupes principaux de la société civile. La CDD se concentre sur des questions de développement durable transversales et émergentes. La CDD16 se concentrera sur la désertification et la sécheresse avec des questions en lien avec la terre, l'agriculture, le développement rural et l'Afrique.

On fournit les grandes lignes du point de vue du comité de la Science et de la Technologie et le rapport du comité des ONG lié aux thèmes de la CDD16 dans l'article ci-dessous.

Défis de développement durable

Pour la CDD16 le Conseil international pour la Science (ICSU) a soumis un papier de discussion (www.icsu.org).

L'ICSU souligne les avancées de la Révolution Verte dans les années 1960 et 1970 comme l'augmentation de l'alimentation et de la production de fibre, malgré son échec partiel (par exemple la salinisation par l'irrigation). Cependant, le besoin d'une nouvelle croissance dans la production agricole est souligné. Les autres défis pour le développement durable sont :

• LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique renforcera la vulnérabilité de certains écosystèmes et de leurs utilisateurs et diminuera surtout la sécurité alimentaire. Une meilleure compréhension est nécessaire concernant les effets sur les agro-écosystèmes, l'adaptation et les stratégies de réduction.

• APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Il est difficile d'atteindre les petits exploitants avec les avancées scientifiques et les nouvelles technologies. Une plus large stratégie inter- et transdisciplinaire dans la recherche locale et internationale, employant des méthodologies participatives, est supposée surmonter ce problème. Le rôle de la connaissance traditionnelle est reconnu. De meilleurs services de diffusion devraient aider à disséminer la connaissance.

• BIOCARBURANTS

L'ICSU identifie le potentiel significatif pour les biocarburants à augmenter la sécurité d'énergie, la réduction des GHG (des gaz à effet de serre) et la dynamisation du développement rural. On s'attend à de nombreux avantages grâce à la réduction des GHG, avec moins d'effets secondaires sur la production alimentaire, particulièrement par les biocarburants de deuxième génération (utilisant le bois et les déchets). Dans des zones arides l'utilisation de terres pauvres semble très prometteuse.

• MODIFICATION GÉNÉTIQUE (GM)

L'ICSU s'attend à de grands bénéfices par les GM, cependant, leur utilisation doit être discutée au cas par cas en prenant en considération les effets socio-économiques et environnementaux.

• ZONES D'AGRICULTURE, SÉCHERESSES ET DÉSERTIFICATION

Le rôle important de la gestion adaptée comme le pastoralisme nomade dans des écosystèmes semi-aride et aride est souligné.

Conclusions

La Communauté Scientifique soulève un certain nombre de questions en accord avec les ONG/OCB comme la participation de fermiers/acteurs, le renforcement de la capacité Scientifique et Technologique dans les régions en développement, de meilleurs services de diffusion aux fermiers (à petite échelle) promouvant l'agriculture durable.

Cependant, quelques points de vue divergents sont évidents :

- L'augmentation de production alimentaire n'engendre pas automatiquement plus de nourriture disponible pour les plus pauvres - la Révolution Verte inclut trop peu de personnes.
- Sans propriété foncière ou droits de propriétés sûres, la gestion durable des terres est hors de portée des petits agriculteurs.
- «La Participation de la population locale et des parties prenantes» signifie leur implication dans le processus de développement dès le début.
- La révolution verte peut être considérée sous un angle bien plus ambigu dû aux dépendances des semenciers, de la pollution environnementale de grande envergure, c'est-à-dire la large utilisation des pesticides et des engrais avec des effets négatifs sur des agro-écosystèmes, la qualité de l'eau et la biodiversité, etc...

Par le partenaire de Drynet : Silke Brehm de LPP, Allemagne

Agenda International 2008

16-20 Juin 2008 - Modena Bio 2008: 16ème IFOAM Congrès du monde Biologique, à Modène, en Italie «Cultiver le futur» le congrès se concentrera sur les valeurs régionales et les savoirs indigènes, l'innovation et la coopération entre les différentes parties.

www.ifoam.org/events/ifoam_conferences/owc/Organic_World_Congress.html

25-28 Juin 2008 – Eau souterraine et climat en Afrique. Une Conférence Internationale, à Kampala, en Ouganda.

La conférence cherche à améliorer la compréhension commune de l'impact du climat et du développement sur les ressources d'eau souterraine en Afrique, en rassemblant des spécialistes de l'eau et du climat, des bailleurs de fond et des consortiums pour partager les connaissances et l'expertise.

www.gwclim.org

3-14 Novembre 2008 – le CRIC 7 et CST 9, à Istanbul, en Turquie. La 7ème session du comité de révision de la mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification (CRIC) aura lieu en même temps que la 9ème session du comité de la science et de la technologie (CST)

www.unccd.int

La sécheresse, un sujet de développement durable

Il y a sécheresse lorsque plusieurs précipitations successives sont très inférieures à la moyenne. Bien que les sécheresses puissent persister pendant plusieurs années, une sécheresse courte mais intense peut aussi causer des dégâts significatifs et nuire à l'écosystème et à l'économie locale, en particulier dans des zones pastorales.

La sécheresse, combinée à un contexte de développement économique bas, est un schéma habituel dans les zones arides. C'est une cause majeure d'insécurité alimentaire, mais le climat politique, la politique de développement agricole et rurale, nationale et régionale, l'état de gestion des nappes phréatiques, comme la santé et les questions de nutrition etc, ont une influence.

Dans des pays en voie de développement un grand pourcentage de populations des zones arides dépend directement des ressources naturelles souvent dégradées. Cette population manque souvent d'alternatives et/ou a limité des réseaux sociaux de sécurité pour assurer la sécurité alimentaire.

Les stratégies de réduction des impacts de la sécheresse comprennent : le suivi des sécheresses et l'information, La gestion durable des usages de la terre, l'agriculture de Conservation et la collecte des eaux de pluie.

L'approche de Drynet : Mettre en valeur les technologies locales, durables et innovatrices des communautés des zones arides.

Par le partenaire de Drynet: Tanveer Arif de SCOPE, Pakistan

FAIRE FACE À LA SÉCHERESSE

UNE EXPERIENCE REUSSIE CONCERNANT UNE TECHNOLOGIE CENTENAIRE QUI PERMET AUX COMMUNAUTÉS LOCALES EN IRAN MÉRIDIONAL DE FAIRE FACE À LA SÉCHERESSE

Située au sud de l'Iran, la province de Bushire a un climat sec et chaud et où la température peut atteindre 50 degrés. Les communautés locales ont développé des façons ingénieuses de faire face aux conditions. Un très bon exemple est celui des jardins souterrains d'Iran, où un savoir-faire agricole traditionnel est combiné à des techniques intelligentes de collecte des eaux pour produire les quantités étonnantes de raisins.

Un mur de pierre d'environ 50 mètres de diamètre entoure chaque champ. La terre est à l'extérieur modelée de façon à capturer et mener les crues rapides (très rares) à un réservoir souterrain à moitié rempli par une couche de terre arable. Les récoltes riches sont réalisées de cette culture souterraines

d'environ deux- trois mètres sont creusées à six mètres de profondeur jusqu'à atteindre un sol «argileux» qui est appelé «shol» dans la langue locale. Des experts puisatiers qui utilisent de simples barres pour creuser sont employés pour construire ces chambres souterraines.

Aussitôt que le shol est atteint, on remplit la moitié de la chambre avec le sol de la surface. En janvier, au début de l'hiver, les fermiers choisissent les branches de vigne adéquates et les plantent dans le bon sol. En mars, >>

>> ils transfèrent les branches de vigne dans les jardins souterrains. Dans les premiers mois secs de l'été, ils peuvent irriguer les jeunes vignes cinq ou six fois. Lors des années suivantes, les vignes n'ont pas besoin de plus d'irrigation.

Les branches de vigne rampantes des chambres souterraines, sont emmenées sur un support de pierre d'un mètre de haut appelé «khan», qui est rempli de pierres locales. Les ouvriers passent sous les branches pour récolter les grappes de raisins.

Défis: L'extension de l'urbanisation a dégradé une grande partie des terres et des jardins souterrains.

Stratégies: La collaboration entre les experts de CENESTA et le gouvernement a eu pour conséquence une décision récente de déclarer des jardins souterrains « patrimoine culturel ». Ce qui permettra la conservation de cette technologie unique de lutte contre la désertification.

Acteurs: La population locale et les agriculteurs.

Réussites: Une grande diversité agrobiologique ; une vie durable ; la sécurité alimentaire et l'agriculture biologique peut être maintenue grâce à cette technologie.

Durabilité : Les raisins et d'autres arbres fruitiers plantés dans ces jardins souterrains fournissent des revenus pour les ménages. Si elles sont maintenues, les vignes profiteront de l'humidité toute l'année.

Par le partenaire de Drynet: CENESTA, Iran

Pour plus de détail sur les articles publiés vous pouvez consulter notre site internet www.dry-net.org où nous contacter drynet@bothends.org.

Une vue d'un jardin souterrain de raisins d'Iran montrant les racines des vignes. Les branches de vigne rampantes des chambres souterraines sont emmenées sur un support de pierre d'un mètre de haut appelé «khan», qui est rempli de pierres locales. Les ouvriers passent sous les branches pour récolter les grappes de raisins.



INFORMATION REGIONAL

ATELIER NATIONAL DRYNET À DAKAR

Les 23 et 24 avril 2008, s'est tenu à Dakar, l'atelier national sur la participation de la société civile dans la mise en œuvre du Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD). L'atelier a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet DRYNET par Enda avec l'appui financier de l'Union Européenne.

Il a regroupé au moins une trentaine de participants représentant des ONG/OCB de différentes régions du Sénégal, le gouvernement, les partenaires au développement et les médias.

Les objectifs de l'atelier outre la proposition de mécanismes devant faciliter la participation de la société civile dans le processus de mise en œuvre de la Convention au niveau national étaient de :

- Procéder à un échange d'expériences réussies en matière de lutte contre la désertification et évaluer les activités des ONG/OCB au niveau national ;
- compléter les données sur les organisations de la société civile et les partenaires au développement actifs dans la lutte contre la désertification ;
- favoriser la mise en place ou la redynamisation des cadres de synergies d'actions existants ;
- développer une politique de communication contributive pour la sensibilisation des acteurs (décideurs, élus, locaux, Parlementaires, ONG, OCB, médias)

L'ouverture officielle de la Conférence, présidée par la représentante du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sénégal, a été marquée par les allocutions du Coordonateur du Programme « Energie Environnement Développement » de Enda et de la représentante de l'Union Européenne. Ils ont respectivement axé leurs interventions sur la documentation des activités des ONG/OCB pour nourrir les rapports nationaux de la CCD, les actions opérationnelles des ONG comme lieu d'expression des synergies entre les conventions sur le climat, la désertification et la biodiversité, et sur une meilleure connaissance de la société civile sénégalaise.

Les séances plénières et travaux de groupe qui se sont déroulées durant les 23 et 24 avril ont porté sur les thèmes suivants :

- l'élaboration participative du PAN/LCD et état d'avancement ;
- les expériences réussies en matière de lutte contre la désertification ;
- la synergie opérationnelle entre les programmes d'action de lutte contre la désertification et d'adaptation au changement climatique ;
- le renforcement des réseaux sur le développement dans les zones arides.

MISE EN RESEAU

DRYNET offre aux acteurs non gouvernementaux un cadre d'échanges d'expériences et d'information en vue de renforcer leurs capacités. Cependant, il nécessite une certaine adaptation par rapport aux réseaux existant afin de voir comment compléter ou renforcer ceux-ci.

Des engagements ont été pris par les participants à l'atelier national pour la mise en place d'un cadre d'échanges d'information. Ce cadre devra favoriser la concertation entre les différents acteurs en vue de renforcer la coopération et d'harmoniser les interventions, d'une part. Et d'autre part, il devra permettre l'échange d'informations et le partage d'expériences. Il devra également améliorer la visibilité des activités des acteurs de la société civile dans la lutte contre la désertification et mettre des informations à la disposition de l'Etat pour une prise en compte des actions des ONG/OCB dans les rapports nationaux

PROCESSUS PARTICIPATIF DU PAN ET ÉTAT D'AVANCEMENT

Des communications ont été faites sur le processus de mise en œuvre du PAN au Sénégal et la participation de la société civile. Ces communications et les échanges y afférents, ont fait ressortir, entre autres, les aspects suivants :

Le programme d'action national (PAN)

Le constat, en général, est que des progrès ont été accomplis depuis le lancement du processus en 1995, surtout en direction de l'implication des acteurs de la société civile intervenant sur la problématique de la désertification afin d'avoir un programme d'action national consensuel et de l'articulation du PAN/LCD au plan d'action national pour l'environnement (PNAE). Ces progrès concernent aussi l'internalisation du PAN dans les stratégies nationales et sectorielles. Le rythme de ces progrès reste cependant insuffisant pour l'atteinte des objectifs du PAN/LCD.

Des réalisations encourageantes représentent des réussites considérables dans le processus PAN du Sénégal. Il s'agit de la mise en place de mécanismes de coordination et de concertation entre les différents acteurs tels que l'organe national de concertation (CONSERE), le développement d'un système d'information sur la désertification (SID), l'élaboration d'un mécanisme de suivi-évaluation, le renforcement des capacités des organisations de base, le mécanisme collectif de pilotage du processus. Un programme d'action prioritaire financé par le Mécanisme Global a été mise en œuvre au niveau des sites pilotes retenus dans les 6 zones éco-géographiques identifiées dans le pays. En plus des actions opérationnelles développées, le programme a permis de mettre en place une base de données en matière de lutte contre la désertification (LCD) dans le cadre du mécanisme de Suivi/Evaluation et d'harmoniser « l'offre et la demande » en matière d'action de LCD. Le rapprochement entre le gouvernement et les ONG constitue un des principaux acquis du processus du PAN. En guise d'illustration du renforcement de la collaboration entre société civile et pouvoir public, l'on note la présence des représentants de la société civile dans la délégation officielle nationale pour les sessions de la Conférence des Parties.

Les débats ont permis de relever un certain nombre de contraintes rencontrées dans le processus du PAN/LCD parmi lesquelles le niveau insuffisant de sensibilisation des décideurs comme des populations concernées. L'on relève, par ailleurs, un certain nombre de difficultés liées à l'approche participative, telles que la non implication d'acteurs de terrain, l'absence ou l'insuffisance d'évaluation, le coût lié à la mobilisation des populations et au processus participatif.

Une initiative globale offrant de meilleures perspectives aux terres arides

Souvent, la capacité institutionnelle insuffisante des ONG ne leur a pas permis de jouer pleinement le rôle qui leur est prescrit par la Convention.

Dans beaucoup de cas, le partenariat est rendu difficile par la forte dépendance vis à vis des financements extérieurs d'une part, et d'autre part par les pouvoirs de décision limités des organisations de la société civile.

Il existe encore d'importants défis à relever pour assurer une plus grande implication des populations concernées et accroître la prise en charge des activités opérationnelles dans le cadre du PAN. Des efforts doivent aussi être réalisés pour une mise en œuvre concertée des programmes d'action sur le climat, la désertification et la biodiversité ; l'intégration des questions d'environnement dans les stratégies de développement ; le financement du PAN/LCD et la mise en place d'un cadre durable d'échange d'information et de partage d'expériences.

Participation des ONG et OCB

Dans le cadre de la réalisation des activités de DRYNET, ENDA a entrepris de faire avec plusieurs catégories d'acteurs, une analyse de la participation des acteurs de la société civile au processus du PAN. Cette étude présentée en introduction à cet atelier, fournit des informations sur les facteurs qui favorisent ou entravent la participation, les acteurs, les principaux domaines d'activités, les zones d'intervention, l'échange d'information, le renforcement des capacités et le suivi-évaluation.

Le processus de consultations décentralisées engagé durant la période d'élaboration du PAN a permis d'assurer une implication de l'ensemble des acteurs, y compris les populations locales, les femmes et les jeunes. Il convient de souligner que cette participation a été facilitée par l'homogénéité et la structuration des organisations de la société civile.

En plus de ces acquis, la société civile a beaucoup contribué aux actions de lutte contre la sécheresse et la désertification, à travers des projets de développement intégrant des actions de régénération du milieu naturel, des programmes de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs à la base.

Les échanges entre les participants ont permis de relever des facteurs entravant une meilleure participation et contribution de la société civile au processus de lutte contre la désertification au Sénégal. Entre autres contraintes, on peut citer une structuration insuffisante et une léthargie des cadres de dialogue entre les ONG/OCB. Il existe également des difficultés d'harmonisation des initiatives de lutte contre la désertification entre les différents acteurs au niveau local et national. A cela s'ajoute le peu d'information documentée et un échange très limité sur les expériences de lutte contre la désertification.

L'un des défis à relever pour les ONG consistera à améliorer le suivi et l'évaluation de leurs projets avec une capitalisation rendant plus visible leurs initiatives aux niveaux national et local. Elles devront également mettre en place des mécanismes de concertation efficaces à l'échelle nationale comme locale. A ce titre les participants ont retenu de mettre en place, à l'occasion de cette rencontre, un cadre d'échange d'information et de partage d'expériences.

SYNERGIE ENTRE LES PROGRAMMES D'ACTION

Les présentations, en particulier celle consacrée à la synergie entre les programmes d'action national d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre la désertification, ont permis de constater des similitudes réelles entre ces programmes aussi bien au niveau des textes des conventions que des mesures préconisées (*voir tableau 1*).

D'ailleurs, en plus des discussions, les exposés relatifs aux expériences de lutte contre la désertification montrent que les activités menées dans ce cadre correspondent en grande partie aux activités prioritaires identifiées dans le Programme d'action national d'adaptation (PANA) aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit essentiellement des secteurs relatifs à l'agroforesterie, à la sécurité alimentaire, aux écosystèmes des zones arides et aux ressources en eau.

En somme, les besoins exprimés à travers le PANA et le PAN mettent en évidence des domaines prioritaires communs et la nécessité d'une mise en cohérence de ces programmes pour faire émerger une véritable perspective de développement durable.

A cet effet, il devient important de trouver au niveau national les politiques et mécanismes adéquats pour que ces programmes fassent l'objet d'une harmonisation et mise en œuvre concertée. Ceci afin d'éviter la duplication des efforts et de renforcer la collaboration entre les différents acteurs et institutions impliqués dans la mise en œuvre des actions engagées au niveau des Conventions.

ACTIONS DES ONG CONTRE LA DESERTIFICATION

Des études de cas ont été présentées sur les expériences et initiatives développées par les ONG sur le terrain et dont les enseignements pourraient alimenter positivement le rapport national relatif au processus de mise en œuvre du PAN. Ces expériences concernaient :

- la mise en défens et reboisement : démultiplication de l'expérience Thiambène Till ;
- la réserve naturelle de Popenguine : une expérience de développement durable basée sur la conservation de la biodiversité ;
- le système de production agricole de Sebikotane : un modèle d'agriculture de production adaptative et productive ;
- lutte contre la désertification dans la région de Louga.

Les présentations et débats qui ont suivi montrent que d'importants progrès ont été réalisés au Sénégal pour améliorer la gestion des ressources naturelles et pour renforcer les capacités des populations à mieux gérer leurs terroirs.

C'est ainsi que dans le cadre la promotion et le développement d'une agriculture capable de contribuer au développement socioéconomique du Sénégal, les agriculteurs de Sebikotane se sont impliqués dans la mise en place de systèmes de production agricole durables préconisés le Département Système et Prospective (SYSPRO) de Enda. Ce programme a permis à des milliers de jeunes de s'adonner à l'agriculture. Par ailleurs, L'Etat du Sénégal compte tenu des importants impacts socioéconomiques et environnementaux, a approuvé la massification de ce programme connu sous le nom de « Sénégal Agricole ».

La participation des femmes à la gestion de la Réserve naturelle de Popenguine est une expérience inédite au Sénégal. Cette initiative soutenue par la Direction des Parcs Nationaux a beaucoup insisté sur l'implication des populations locales à la gestion des ressources naturelles. Elle a abouti à une responsabilisation des femmes responsables de la mobilisation communautaire.

Adaptation aux CC : PANA <i>Court terme pour besoins urgents et immédiats</i>	Désertification : PAN <i>Long terme et mise en œuvre étape par étape</i>
APPROCHE PARTICIPATIVE	
Faible implication, dans certains pays, de la société civile	Implication de tous les acteurs avec une approche participative et décentralisée à travers la mise en place de structures de coordination de la société civile
MESURES INSTITUTIONNELLES	
Mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire	Existence de structure de coordination et de pilotage des processus PAN communément appelée organe nationale de coordination (ONC)
APPROCHE TECHNIQUE	
Evaluation de la vulnérabilité (matrice de sensibilité) Cohérence avec les plans de développement et sectoriels	Efforts de mise en cohérence des politiques et programmes en cours (PAN/LCD, DSRP, etc.)
APPROCHE DE MISE EN APPLICATION	
Priorisation des options d'adaptation après une analyse multicritères. Elaboration des fiches de projets prioritaires budgétisés avec identification de partenaires au développement	Opérationnalisation difficile des PAN/LCD Développement de coopération transfrontière pour gérer les ressources partagées. Initiatives de forums des bailleurs de fonds pour appuyer la mise en œuvre des PAN.
GESTION RATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT	
Formulation d'options d'adaptation liées, entre autres, aux activités de lutte contre la désertification	Reboisement des terres dégradées Réalisation d'activités de recherche relatives à l'agriculture, à l'agroforesterie, à la collecte de l'eau Promotion et utilisation des énergies renouvelables. Mise en place de systèmes d'alerte précoce et de systèmes d'information sur l'environnement et sur la désertification
« Les actions de lutte contre la désertification correspondent aux actions urgentes d'adaptation aux Changements Climatiques et visent à améliorer la gestion des ressources en eau, des forêts, et la sécurité alimentaire dans les pays en développement touchés »	

Tableau 1: PAN&PANA

Organisées en groupement d'intérêt économique, elles sont désormais chargées des prérogatives de surveillance de la Réserve naturelle.

Le projet de Green Sénégal s'inspire du travail réalisé par Sérigne Samb¹, décrit comme étant un leader du développement de l'agroforesterie par le terroir. Ce dernier est parvenu à reconstituer le biotope sur une superficie de 52 ha par une mise en défens suivi d'une régénération assistée. Après la phase de sensibilisation et de formation des acteurs locaux dans le domaine de la protection de l'environnement, le programme de GREEN a favorisé une responsabilisation effective des bénéficiaires qui ont souhaité la mise en place d'une structure forte dotée de savoir-faire efficace pour assurer la pérennité des activités.

Le programme de lutte contre la désertification de SOS Sahel prône pour la promotion du développement durable à partir de la base. A cet effet, il appuie et finance les initiatives locales identifiées, élaborées et exécutées par les populations elles-mêmes en faveur de l'environnement et pour la gestion et l'utilisation judicieuse des ressources naturelles.

Les expériences présentées montrent des résultats encourageant en termes de participation des populations et de responsabilisation pour la pérennisation des activités. Mais, il est très difficile de juger ces expériences sur une autre base

Un effort devra être fait, dans ce sens, pour avoir des critères et indicateurs permettant d'apprécier de manière pertinente les expériences des ONG sur le terrain.

Cependant, en considérant la réduction de la pauvreté, l'utilisation rationnelle des ressources, le développement social, économique et environnemental durables, ces expériences pourraient être introduites dans des zones - particulièrement rurales affectées directement ou indirectement par la dégradation des ressources naturelles - où les populations, le gouvernement et les acteurs de la société de la société civile sont prêts à mettre en œuvre des programmes ou stratégies de développement locales durables.

¹ Agriculteur du village de Thiambène Till communauté rural de Sakal dans la région de Louga.

RECOMMANDATIONS

Afin d'améliorer la visibilité des activités des acteurs de la société civile dans les efforts de lutte contre la désertification, il faudra renforcer le processus de capitalisation. Ceci permettrait non seulement de documenter le rapport national mais aussi de connaître les avantages comparatifs de différents acteurs intervenant dans le domaine de la lutte contre la désertification.

Dans le but d'assurer une meilleure participation des ONG, OCB et des populations, les partenaires devront veiller à :

- mettre en place des cadres d'échange et concertation au niveau national comme local,
- assurer une meilleure représentation,
- renforcer les capacités des populations en mettant un accent sur les femmes.

Au niveau national, des ressources importantes ont été consacrées à la lutte contre la désertification mais de manière dispersée dans le budget globale de l'Etat à travers les acteurs sectoriels. Au moment où une réforme est entrain d'être menée sur les finances publiques avec des programmes majeures, la société civile devra réfléchir sur son rôle dans ce processus.

Les PANA et les PAN ont certainement des justifications et des approches différentes mais aboutissent pratiquement au même objectif qui est d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables ou démunies affectées par la désertification et les changements climatiques. Le PANA devrait donc renforcer ou relancer les activités déjà initiées dans le cadre des PAN pour parvenir plus rapidement à ses objectifs.



Atelier Drynet, avril 2008, Dakar

EXPERIENCES

Agriculture saine et durable : Les champs écoles intégrés de Guédé (Sénégal)



Dans la vallée du fleuve Sénégal, les sécheresses successives des années 70 et 80, couplées à d'intenses activités anthropiques de déforestation, avaient fortement entamé les ressources naturelles qui jadis faisaient le bonheur des populations (Produits de la forêt, culture de décrue, etc.). Ce déséquilibre écologique s'est exacerbé avec la disparition des crues qui permettaient l'agriculture de

le long du fleuve, et l'introduction d'une agriculture irriguée consommatrice de produits chimiques de synthèse. Enda Pronat travaille, depuis plus de vingt ans avec des producteurs agricoles pour limiter l'utilisation abusive et sans discernement des pesticides et des engrais chimiques, qui représentent une menace pour les humains, les végétaux et l'environnement. Concrètement, Pronat incite la gestion communautaire des terroirs, la mise en place de systèmes de production agricoles durables, la mutualisation des moyens, l'autonomie en intrants agricoles et la mise en réseau des organisations.

le long du fleuve, et l'introduction d'une agriculture irriguée consommatrice de produits chimiques de synthèse. Enda Pronat travaille, depuis plus de vingt ans avec des producteurs agricoles pour limiter l'utilisation abusive et sans discernement des pesticides et des engrais chimiques, qui représentent une menace pour les humains, les végétaux et l'environnement. Concrètement, Pronat incite la gestion communautaire des terroirs, la mise en place de systèmes de production agricoles durables, la mutualisation des moyens, l'autonomie en intrants agricoles et la mise en réseau des organisations.

Approche

Pour encourager l'émergence de systèmes de production agricole durables, Pronat mène des activités de plaidoyer, de sensibilisation et de renforcement de capacités.

La collaboration avec le monde rural, a permis : Une conscientisation sur la gestion

Communautaire du foncier. Une adaptation du champ école paysan (CEP)

aux besoins et aux réalités locales. Le **Champ Ecole Paysan** « Intégré », au delà des techniques agricoles, traite de tous les aspects liés à la gestion et à l'exploitation durable de petits périmètres irrigués :

- Fertilisation et protection naturelle
- Production de semences locales,
- Mutualisation des moyens
- Amortissement du matériel
- Régénération des ressources naturelles
- Production de la biomasse
- Utilisation rationnelle de la ressource eau

Agriculture saine et durable

Les systèmes d'exploitation « bio » génèrent des revenus

Une initiative globale offrant de meilleures perspectives aux terres arides

substantiels pour les ménages, sans mettre en danger la santé humaine et contribuent à la préservation l'équilibre écologique. Les charges d'exploitation, directes et indirectes, sont réduites de manière considérable comparativement au système d'exploitation conventionnel (cf. Tableau1).

Tableau1

Quelques exploitations bios en polyculture maraîchère sur 5 mois (2006)				
	Valeur de la production	Superficie exploitée	Charges D'exploitation	Revenu net généré
Fatmata	728 250	4 ares	20 800	707 450
Binta	688 000	4 ares	20 800	667 200
Ramata	349 200	4 ares	20 800	328 400
Demba	735 995	6 ares	31 200	704 795

Les paysans développent une vision plus globale de l'environnement et comprennent l'intérêt d'adopter une agriculture « bio », plus rentable (cf. tableau2). Ils prennent conscience du rôle qui est le leur, afin de léguer à leurs enfants un milieu de vie riche en biodiversité. L'auto production de semences locales qui est devenue quasi systématique pour certaines espèces représente une alternative contre les OGM.

Comparaison de production maraîchère (Tomate)		
	Production conventionnelle	Production bio
Charges d'exploitation	62,7%	18,9%
Rémunération du travail paysan	47,3%	81,1%
Rendements moyens	25t/ha	25t/ha

Tableau 2

Les résultats

Les résultats économiques ont créé un engouement pour le « bio » et ont stimulé une dynamique organisationnelle: Une gestion communautaire du foncier. Des groupements paysans sont nés dans les périmètres d'application. Une Fédération des producteurs a été mise en place. Une mutuelle d'épargne et de crédit est en train de voir le jour.

CONCLUSION

Pronat continue d'œuvrer pour l'amélioration du revenu des ménages en milieu rural grâce à une agriculture saine et durable. Elle intègre de nouveaux axes de travail dans son approche: Mise en place de stratégies de commercialisation de produits agricoles:

- Recherche de marchés permanents
- Plaidoyer pour un prix juste et équitable aux producteurs
- Introduction de l'éducation environnement dans les systèmes d'éducatifs

L'utilisation des énergies propres dans l'agriculture pour exploiter le potentiel climatique (soleil et vent) :

et sortir du cercle vicieux des énergies fossiles

MÉCANISME ET INSTRUMENT DE FINANACEMENT DES CHANGEMENT CLIMATIQUES/ FOCUS SUR LE FEM

(Extrait du ebulletin16 publié par ENDA)

Le FEM est né en mars 1991 d'un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale. D'abord conçu comme programme pilote, il a été restructuré et désigné comme mécanisme financier des conventions internationales, à la suite du Sommet de la Terre de 1992 et de l'adoption des conventions sur la Diversité Biologique et de la CCNUCC. Ainsi le FEM qui est aujourd'hui une entité indépendante, est le mécanisme financier des conventions internationales sur la biodiversité, les changements climatiques, les polluants organiques persistants et la désertification. Il regroupe 178 pays membres, en partenariat avec des institutions

Internationales, des ONG et le secteur privé, pour fournir le financement ciblant la protection de l'environnement global tout en appuyant les initiatives nationales de développement durable.

Le FEM contribue également à la mise en œuvre des accords mondiaux visant la protection de la couche d'ozone et la dépollution des eaux internationales. En 13 ans d'existence, le FEM qui encourage la constitution et le renforcement des partenariats, s'est développé pour devenir aujourd'hui la première source de financement des actions visant à subjuguer les menaces sur l'environnement mondial et à améliorer celui-ci tout en rapprochant les dimensions mondiales et nationales.

Structure du FEM

La restructuration du FEM lui a permis de mettre en place une administration composée de :

- l'Assemblée de tous les pays membres qui se réunit tous les trois à quatre ans ;
- du Conseil chargé d'approuver les politiques et stratégies opérationnelles, de veiller sur l'utilisation des ressources, de superviser les relations avec les conventions ;
- du Président Directeur Général et du Secrétariat chargé de l'application des décisions de l'Assemblée et du Conseil, de coordonner et de superviser le programme d'activités et de proposer des politiques et décisions à l'approbation du Conseil ;
- du Groupe consultatif scientifique et technique (STAP) ;
- et du Bureau indépendant de suivi et d'évaluation.

Les trois agences de mise en œuvre, la Banque Mondiale, le PNUD et le PNUE, ainsi que sept autres institutions bancaires et de développement régionales se trouvent au cœur du dispositif et gère chacune dans sa sphère de compétence respective, les activités financées par le Fonds. Il facilite la coopération avec les autres partenaires.

Le Conseil est le principal organe directeur du FEM et comprend 32 membres dont 14 proviennent des circonscriptions donatrices et 16 des groupes des pays en développement bénéficiaires et 2 des groupes de pays à économie en transition. Le Conseil se réunit 2 fois par an.

Une initiative globale offrant de meilleures perspectives aux terres arides

Programmes opérationnels

La stratégie du FEM se décline actuellement sous la forme de 15 programmes opérationnels¹ dans 8 domaines d'intervention principaux. Ces domaines sont :

- les changements climatiques
- la biodiversité
- les eaux internationales
- la dégradation des terres
- la couche d'ozone
- les polluants organiques persistants
- la gestion saine des produits chimiques
- la gestion durable des forêts.

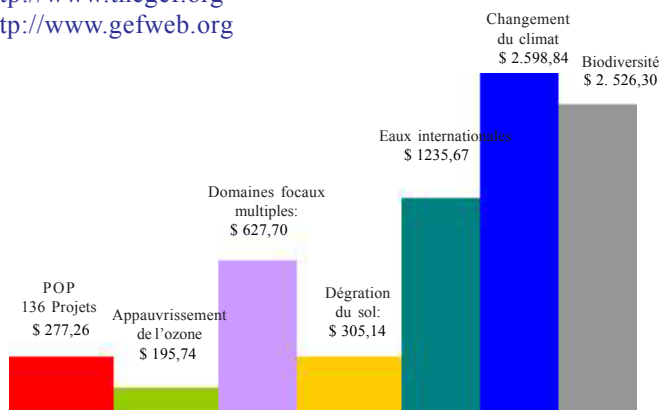
Dans le domaine des changements climatiques, les programmes stratégiques redéfinis lors du dernier cycle de refinancement pour la période 2007-2010 (FEM 4) se concentrent notamment sur les activités visant essentiellement :

- l'amélioration du rendement énergétique et de la conservation de l'énergie ;
- la promotion de l'adoption des énergies renouvelables
- la promotion de la production écoproduite de l'énergie à partir de la biomasse ;
- la promotion de modes de transport viables ;
- la gestion des activités relatives à l'utilisation des sols, des changements d'affectation des terres et de la foresterie ;
- et les projets d'adaptation.

En tant que mécanisme de financement de la CCNUCC, le FEM est la principale entité multilatérale faisant la promotion du rendement énergétique, de l'emploi des énergies renouvelables dans les pays en développement et du transport durable. 250 millions de dollars sont ainsi déboursés et alloués par an.

L'un des facteurs importants pour comprendre le FEM, c'est que le Fonds cofinance les projets en fournissant des finances « nouvelles et additionnelles ». Il ne couvre que les coûts additionnels – ou coûts marginaux – des activités qui sont susceptibles de produire des bénéfices pour l'environnement mondial. Dans le cadre du FEM 4, les fonds relatifs aux changements climatiques et la biodiversité sont alloués selon le dispositif d'allocation des ressources (DAR) en fonction des priorités et des résultats obtenus au niveau des pays.

<http://www.thegef.org>
<http://www.gefweb.org>



¹ Un programme opérationnel est un cadre de conception et de planification pour la définition, l'exécution et la coordination d'un groupe de projets permettant d'atteindre un objectif environnemental global dans un des domaines d'intervention.

ont été octroyées dans le monde entier avec une moyenne de US\$20,000 par projet. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le programme est présent dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, et Tchad. Pour plus d'informations sur les conditions d'octroi des subventions, contacter les Coordinateurs nationaux de ces programmes : <http://sgp.undp.org/>

Réseau des ONG Accréditées au FEM

Le rôle de la société civile dans les activités visant l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement mondial a été reconnu par le FEM dès la création du Fonds. « L'implication des ONG et des populations locales est essentielle pour assurer le succès des projets financés par le FEM. Les ONG distinctes, les réseaux d'ONG et les groupements communautaires peuvent jouer un rôle important pour s'assurer que les projets du FEM soient sensibles aux besoins et préoccupations des populations locales. »

C'est dans ce contexte que le FEM accrédite les ONG qui le souhaitent, afin de recevoir la documentation, participer aux consultations et réunions du Conseil. C'est au mois de mai 1995 à la suite de la décision du Conseil du FEM d'établir des relations entre les ONG, le Secrétariat du FEM, le Conseil, l'Assemblée et les agences d'exécution que le Réseau des ONG accréditées au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Réseau FEM-ONG, a été lancé. Il regroupe toutes les ONG accréditées au FEM et fonctionne sur une base volontaire. Il est représenté au Conseil par les Points Focaux Régionaux (PFR) et un Point Focal Central (PFC). Les objectifs du réseau sont de

- diffuser les informations sur le FEM auprès des ONG et des autres parties intéressées ;
- renforcer et d'influencer les décisions lors des réunions du Conseil ;
- fournir les appréciations de terrain sur la politique du FEM et sa mise en œuvre, et enfin ;
- faciliter les relations entre la société civile et le FEM.

Le réseau compte aujourd'hui environ 700 membres à travers le monde dont environ une quarantaine en Afrique de l'Ouest et du Centre. Depuis 2002, ENDA Energie en est le Point Focal Régional pour cette région. Il y a très peu de membres francophones, et nous lançons un appel aux ONG francophones pour demander leur accréditation.

En collaboration avec d'autres membres du réseau, un « Guide des ONG pour participer au FEM » a été élaboré. Il est disponible

- en téléchargement à l'adresse : http://thegef.org/Partners/partners-Nongovernmental_Organ/ngo_guide/documents/AtoZ.pdf
- et au format CD à ENDA.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter
 Djimingue Nanasta
 ENDA Programme Energie-Environnement-Developpement
 Point Focal Regional du Reseau ONG-FEM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
http://thegef.org/Partners/partners-Nongovernmental_Organ/ngo_guide/ngo_guide.html



ENDA -TM / Programme « Energie, Environnement, Développement »

54, rue Carnot - B.P. 3370 - Dakar - Sénégal Tel. : (221) 33
822 59 83 / (221) 33 822 24 96 Fax : (221) 33 821 75 95 / (221) 33 823 51 57

e-mail : enda.energy@orange.sn / URL: <http://energie.enda.sn>

Voir aussi les nouvelles sur : www.endaenergy.org